

L'équipe du S.E.S.S.A.D.

La direction

M. Stéphane MORU
Directeur

Mme Betty POMPON
Chef de service éducatif

Le soin

Psychiatre
En attente de recrutement
Mme Annie CHEVILLARD
Infirmière

M. Enguerrand LEMENAND
Psychologue

Psychomotricienne
En attente de recrutement
Mme Frédérique PETIT
Orthophoniste

L'accompagnement éducatif

Mme Annie CAHU
Mme Béatrice DESMORTREUX

Mme Mireille MAILLARD
Educatrices spécialisées

Le S.E.S.S.A.D. et ses partenaires

Le scolaire :

L'école
Le collège
Les centres de formation

Les loisirs et le quotidien :

La maison
La crèche
Les structures socioculturelles

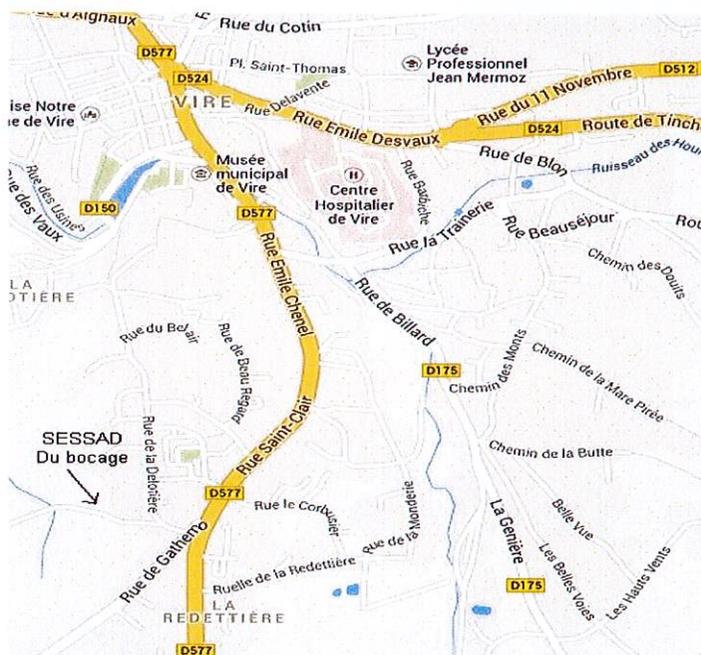
L'enfant, sa famille et le S.E.S.S.A.D.

La santé :

Les rééducateurs libéraux
Les établissements de santé
Les réseaux

Le secteur spécialisé :

La M.D.P.H.
Le pôle pédagogique ASH
Les établissements médico-sociaux



M.D.P.H.

- Maison départementale des personnes handicapées
- 17 rue du 11 novembre 14000 CAEN
- Numéro vert: 0800 100 522
- Courriel : mdph@cg14.fr

Enseignante référente pour la M.D.P.H. secteur du bocage virois

- Mme Lacoste
- Collège MAUPAS à Vire
- Tél : 02.31.66.49.81

bpompon.sessaddubocage@gmail.com

Notes personnelles :

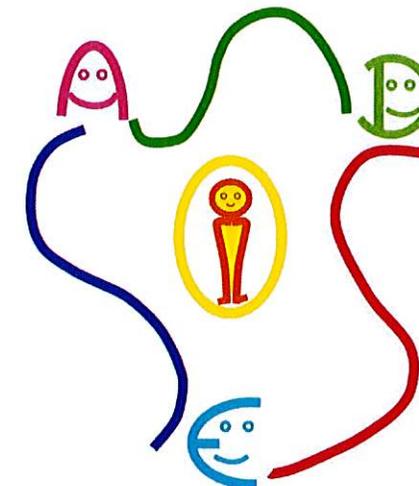


S.E.S.S.A.D. DU BOCAGE

Service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile

21, rue des Noës-Davy - B.P. 52 - 14502 VIRE Cedex - Tél : 02.31.67.36.38 - Fax : 02.31.68.67.64

SESSAD DU BOCAGE



Ecole de la Besnardière
Rue Charles Lemaître
14 500 VIRE
Tél: 02 31 67 36 38
Fax : 02 31 68 67 64



ASSOCIATION DE PARENTS ET AMIS DE PERSONNES HANDICAPÉES MENTALES
DU BOCAGE VIROIS ET DE LA SUISSE NORMANDE

Siège administratif : 17, rue des Noës-Davy - B.P. 50091 - 14504 VIRE Cedex
Tél. 02 31 68 08 41 - Fax 02 31 67 58 85

APREI

Le SESSAD est un service médico-social géré par l'APAEI (Association de Parents et Amis d'Enfants Inadapté.) Il est agréé par les services de l'état pour accueillir 30 enfants âgés de moins de seize ans.

Missions du SESSAD

- Accompagnement spécialisé de l'enfant 0 à 16 ans en situation de handicap pour faciliter la poursuite de son cursus de vie dans son environnement naturel.
- Aide et soutien des parents (soutien psychologique, technique...)
- Aide aux parents dans les démarches avec les différents partenaires.

L'ENFANT ET SA FAMILLE

L'enfant est au centre du dispositif.

Les parents apportent à l'équipe la connaissance rapprochée de leur enfant.

Toutes les décisions sont prises en étroite collaboration avec la famille.

Les interventions sont adaptées en fonction des besoins de l'enfant.

L'ADMISSION

Les parents doivent solliciter la Maison départementale de la Personne Handicapée pour qu'elle prenne une décision d'Orientation. Les parents prennent contact avec l'établissement.

En fonction des places disponibles:

- Rencontre avec l'équipe de direction et le médecin (remise du livret d'accueil, règlement de fonctionnement)
- Présentation de la situation de l'enfant en réunion d'équipe
- Rencontre avec l'équipe du SESSAD
- Accord des parents
- Début des interventions définies en fonction des besoins de l'enfant.

REUNION DE SYNTHESE ET PROJET PERSONNALISE

La réunion de synthèse a lieu une fois par an. Il est important pour nous que vous puissiez y participer d'une manière totale. Animée par un membre de la direction, en présence de la psychologue, et les personnes intervenant auprès de votre enfant, elle a pour but essentiel d'évaluer sa situation et de construire et d'actualiser le projet personnalisé.

Le projet personnalisé est le document où l'équipe définit ses actions pour développer les potentialités de l'enfant

LES INTERVENTIONS

<u>OU ?</u>	<u>PAR QUI ?</u>	<u>COMMENT ?</u>
<ul style="list-style-type: none"> · Au domicile des parents · A l'école ou au collège · Structure de garde (halte garderie, assistante maternelle..) · Lieux de loisirs ou de culture · Dans les salles spécialisées de l'IME du bocage (psychomotricité, piscine de rééducation, Salle de stimulation sensorielle, gymnase...) 	<ul style="list-style-type: none"> · Educatrices spécialisées · Psychomotricienne · Orthophoniste · Psychologue · Infirmière · Rééducateurs du secteur libéral : Orthophonie, Psychothérapeute, kinésithérapeute 	<p>Les interventions sont généralement individuelles mais peuvent être aussi en groupe. Elles sont coordonnées au sein de l'équipe pluridisciplinaire.</p> <p>Des sorties à thèmes peuvent être organisées sur les vacances scolaires.</p> <p>Des entretiens avec le médecin psychiatre ou la psychologue peuvent être proposés à l'enfant et à ses parents</p>

L'EVALUATION

L'équipe a besoin de mesurer l'évolution du projet personnalisé. Elle dispose de plusieurs outils:

- La réunion de synthèse
- Réunion de service
- L'équipe de suivi de scolarisation (programmée par l'école en présence de l'enseignant référent de la MDPH)
- Bilan intermédiaire avec les différents intervenants du service.
- La possibilité aux parents et aux partenaires de nous interpellier à chaque instant.

CONCLUSION

Pour effectuer un accompagnement de qualité, il est nécessaire de permettre à l'enfant de développer ses potentialités. L'action du SESSAD ne peut s'envisager qu'en s'appuyant sur l'environnement de l'enfant:

- Sa famille qui possède par le vécu une connaissance approfondie de l'enfant.
- Les différents lieux de vie et de socialisation (crèche, école, collège, centre culturel...)